

# Mise en situation « Photo partagée » – activité

*Activité*

**Ressource:**

Ressources d'éducation sur la prévention de la violence fondée sur le sexe

**Année(s):** 7e 8e 9e

Un ami t'envoie la photo d'une fille nue qu'il connaît. Est-ce si grave que ça de la partager avec d'autres?

**Un ami  
t'envoie la  
photo d'une  
fille nue qu'il  
connaît.**

— TRAÇONS — LES — LIMITES.CA —

**Est-ce si  
grave que ça  
de la partager  
avec d'autres?**

## Liens au programme-cadre d'ÉPS

7e année : A1.1, A1.2, A1.4, A1.5, A1.6; D1.1, D2.2, D2.4, D3.3

8e année : A1.1, A1.2, A1.4, A1.5, A1.6; D1.4, D2.2, D2.3, D2.4, D3.2, D3.3

9e année : 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5; C1.2, C2.2, C2.3, C3.2, C3.3

## Survol de l'activité

Le consentement est un élément essentiel d'une relation saine. Cette mise en situation de **Traçons-les-limites** examine la signification du consentement dans une situation concrète et le non-respect du consentement dans le cas où des photos intimes sont distribuées sans autorisation. Dans un contexte scolaire, les témoins et les personnes de l'entourage jouent un rôle important dans la création d'espaces sécuritaires et inclusifs et dans le soutien apporté aux personnes victimes. Il peut être difficile d'intervenir auprès de nos amies et amis; cependant, les témoins et les personnes de l'entourage peuvent jouer un rôle déterminant dans le fait qu'une photo devienne virale ou non.

À l'aide de la mise en situation de Traçons-les-limites, les élèves :

- examineront la signification du consentement et leur rôle à titre de témoin ou de personne de l'entourage dans des situations dans lesquelles des photos intimes sont distribuées;
- réfléchiront à leurs valeurs, à leurs croyances, et à l'impact que peut avoir leur intervention à titre de témoin ou de personne de l'entourage sur les auteurs et les victimes de violence fondée sur le sexe et dans la promotion d'une justice réparatrice.

La vidéo pour cette activité est divisée en deux parties.

Dans la première partie de la vidéo, Julie Lalonde présentera les questions et les commentaires les plus courants relativement à la mise en situation « Photo partagée » de Traçons-les-limites. Par exemple :

- Non, je ne l'enverrais pas, car elle n'a pas donné son consentement.
- Non, je ne l'enverrais pas, car il s'agit de pornographie juvénile.

Dans la deuxième partie de la vidéo, Julie résumera les principales leçons de la mise en situation « Photo partagée » de Traçons-les-limites.

## Matériel

- Lien URL à **la vidéo de la mise en situation « Photo partagée »** et matériel de projection
- Fiche de la **mise en situation « Photo partagée » de Traçons-les-limites** ou fiche numérique projetée sur un écran

- Questions pour l'animation
  - Pourquoi ce problème persiste-t-il si nous savons tous que c'est inacceptable?
  - Qu'est-ce qui empêche les témoins et les personnes de l'entourage d'intervenir ou d'aider la personne dans la photo?
  - Comment pouvons-nous intervenir de manière réaliste si des photos d'une personne nue apparaissent sur notre écran?
- Modèle de prise de décision I.D.É.A.L : Ce modèle de prise de décision comprend cinq étapes : I, « Identifier » le problème; D, « Décrire » les solutions possibles; É, « Évaluer » les points forts et les points faibles de chaque solution; A, « Agir » pour mettre en œuvre la meilleure solution; L, Tirer une « leçon » à partir des choix.
- **Feuille de travail pour les élèves**
- Deux stylos de couleur différente par élève
- Le **Répertoire d'Ophea de ressources d'éducation sur la prévention de la violence fondée sur le sexe** pour consulter d'autres ressources.

## Activité

### Mise en situation

Demandez à chaque élève de lire la fiche de mise en situation et de rédiger des notes sur l'impact sur chaque personne (l'ami, la fille, et le témoin) en utilisant la feuille de travail (question 1).

Exemples de réponses :

Exemples de mots inscrits autour du bonhomme-allumette « MOI » : *choqué, fébrile, surpris, digne de confiance, critique*

Exemples de mots inscrits autour du bonhomme-allumette « AMI » : *confiant, manipulateur, faible estime de soi, puissant, vindicatif, insouciant, statut social accru*

Exemples de mots inscrits autour du bonhomme-allumette « FILLE » : *sans soucis, en amour, fait confiance, manipulée, affolée, possible impact négatif sur son bien-être*

Demandez aux élèves de réfléchir à ce qui motive les actions de chacune des personnes dans la mise en situation à partir du moment où la photo est envoyée et à leurs possibles sentiments et réactions (question 2).

Exemples de réponses :

Exemples de mots inscrits autour du bonhomme-allumette « MOI » : *complice, puissant, déchiré, honte, stressé, porte jugement, « Je ne souhaite pas causer des problèmes à mon ami. » « Je ne prendrais/n'enverrais pas une telle photo. » « Mon statut social va changer. » « Est-ce qu'il y a des répercussions juridiques? » « Elle le mérite. »*

Exemples de mots inscrits autour du bonhomme-allumette « AMI » : *confiant (que personne ne va le rapporter), puissant, populaire, cool, nonchalant, « Elle le mérite. »*

Exemples de mots inscrits autour du bonhomme-allumette « FILLE » : *blessée, impuissante, atteinte à sa réputation, statut social moindre, gênée, honte, défiante, faible estime de soi, stressée, danger de se causer du tort, jugée, mérite d'être punie, abus de confiance*

## Action

Regardez la première partie de la vidéo de la mise en situation « Photo partagée ».

Les élèves peuvent ajouter des notes à leur feuille de travail au besoin et répondent aux questions 2 et 3.

Exemples de réponses :

Exemples de mots inscrits autour du bonhomme-allumette « MOI » : *personne honorable, une bonne personne, respectueux, ne porte pas de jugement*

Exemples de mots inscrits autour du bonhomme-allumette « AMI » : *gêné, perte de son statut social, n'est pas digne de confiance*

Exemples de mots inscrits autour du bonhomme-allumette « FILLE » : *appuyée, comprise, on prend soin d'elle*

Menez une discussion avec l'ensemble du groupe sur la concordance entre ce que les élèves ont inscrit sur leur feuille de travail et ce qui a été entendu dans la vidéo; les élèves discutent des similarités et des différences et des interventions possibles.

Regardez la deuxième partie de la vidéo de la mise en situation « Photo partagée » et demandez aux élèves de porter attention aux raisons pour lesquelles il peut être difficile pour les témoins et les personnes de l'entourage d'intervenir et aux raisons pour lesquelles il est important de le faire.

Les élèves peuvent ajouter des notes à leur feuille de travail au besoin et répondent individuellement aux questions 4, 5, et 6.

## Consolidation

### Option 1

Les élèves forment des groupes de trois. Chaque membre du groupe joue un rôle différent de la mise en situation (l'ami, la fille, et le témoin) en s'inspirant de la section *Comment tracer les limites* de la mise en situation « Photo partagée » de Traçons-les-limites. Leur objectif est de proposer une réaction et des gestes qui démontrent une compréhension du consentement et qui montrent comment un témoin ou une personne de l'entourage pourrait intervenir avec compassion et empathie.

Rappelez aux élèves qu'il ne faut pas porter de jugement envers la personne dans la photo. Encouragez les élèves à faire preuve de respect envers d'autres personnes, même si elles ont fait un choix différent du leur.

### Option 2

Les élèves forment des groupes de trois. Demandez aux élèves d'analyser et de discuter de ce qui motive une personne à disséminer une photo intime d'une autre personne sans son consentement. Exemples de questions à poser aux élèves :

- Comment est-il possible de dissuader une personne de poser ce geste?
- Quels sont les « dynamiques de pouvoir » dont il faut tenir compte?
- Comment le fait de passer à l'action dans cette situation en tant que témoin ou personne de l'entourage joue-t-il un rôle pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe dans notre monde?

Aidez les élèves à comprendre l'impact de la pression exercée par les pairs. Expliquez-leur qu'il peut être très difficile d'intervenir auprès de leurs amies et amis et de décrire leurs gestes, car certaines personnes pourraient se sentir mal à l'aise et pas « cool ». Cependant, il est important d'intervenir dans une telle situation.

Invitez les élèves à revoir les questions 4 à 6 sur leur feuille de travail pour trouver d'autres réponses découlant des discussions de consolidation ci-dessus.

## Évaluation

Utilisez les feuilles de travail des élèves pour évaluer leur compréhension de l'impact qu'elles-mêmes, eux-mêmes, et les autres personnes peuvent avoir sur les divers types d'intimidation comme le harcèlement sexuel et la coercition et de l'application de moyens pour prévenir ou résoudre de tels incidents.

Utilisez les mises en situation créées par les élèves pour évaluer leur compréhension de la notion du consentement et des habiletés requises pour prendre des décisions saines et judicieuses au sujet de l'activité sexuelle et pour établir des relations saines.

Utilisez les mises en situation créées par les élèves, la dernière discussion en petits groupes et les réponses aux questions de la feuille de travail pour évaluer la compréhension des élèves des façons de prendre des décisions éclairées et de poser les gestes appropriés et de l'impact de leurs choix et de leurs comportements sur eux-mêmes, sur autrui, et sur le monde qui les entoure.

## Prolongement de l'activité

Animez des discussions sur le consentement dans diverses relations (p. ex., frères et sœurs, partenaire, amie ou ami). Comment peut-on décrire ces relations?

Passez en revue les notions de moyens efficaces de communication, comme l'affirmation de soi et l'établissement de limites.

Examinez les pratiques de résolution de conflits et de justice réparatrice.

Discutez de la différence entre les activités consensuelles et les activités non consensuelles (p. ex., le sextage est une activité consensuelle, la dissémination de photos intimes d'une personne sans son consentement, une forme de violence fondée sur le sexe en ligne, est une activité non consensuelle).

Demandez aux élèves de définir les termes *sextage* et *violence fondée sur le sexe en ligne*, et expliquez les différences entre les deux relativement au consentement, ou demandez-leur de nommer des termes sur lesquels ils souhaitent en apprendre davantage.

## Notes au personnel enseignant

- Avant de lancer des discussions en classe, soyez conscient de ce que certains de vos élèves peuvent avoir vécu, directement ou indirectement, dans le passé ou maintenant. De plus, identifiez des personnes auprès de qui il est possible d'obtenir de l'aide (p. ex., adulte de confiance, personnel enseignant, conseillère ou conseiller en orientation, travailleuse sociale ou travailleur social, services sociaux, infirmière-hygiéniste ou infirmier-hygiéniste, agente ou agent de liaison de l'école) que vous pouvez suggérer discrètement à des élèves ou dont vous pouvez faire part à l'ensemble de la classe.
- Assurez-vous que les élèves connaissent les ressources et les services d'aiguillage et qu'elles et ils peuvent y avoir accès au besoin. Consultez le Répertoire d'Ophea de ressources d'éducation sur la prévention de la violence fondée sur le sexe pour des ressources additionnelles.
- Collaborez avec le personnel de soutien à l'école (p. ex., conseillère ou conseiller en orientation, travailleuse sociale ou travailleur social, direction) pour vous assurer de sa disponibilité pour aider ou aiguiller les élèves au besoin avant et après les discussions.
- Offrez la possibilité aux élèves de consigner leurs sentiments de diverses façons (notes, photos, gribouillis, dessins). Les élèves peuvent réagir de bien des façons à cette mise en situation. Aidez-les à exprimer leurs sentiments de manière saine.
- Vous pourriez présenter [les quatre piliers d'un espace](#) sûr au début de l'activité.
- Rappelez aux élèves [les « bons » et les « meilleurs » conseils](#) avant, pendant, et après l'activité.
- Prévenez et corrigez le blâme imputé à la victime. Le fait que la photo fut prise n'est pas le problème (p. ex., « Elle n'aurait pas dû se laisser prendre en photo pour commencer! »). Ce type de commentaire insinue que la victime a fait quelque chose de « mal » et qu'elle mérite d'être punie. Orientez plutôt la



discussion sur la dissémination de la photo sans consentement et sur le rôle du témoin.

- Tenez compte de la façon dont les élèves traitent la personne dans la photo après sa diffusion (p. ex., l'humilier, l'ignorer, l'aider). Il n'est pas suffisant de supprimer la photo ou de rapporter l'incident à un membre du personnel enseignant ou à la direction.
- Portez surtout l'attention aux implications morales et éthiques dans la mise en situation et aux raisons pour lesquelles il ne faut pas faire fi du consentement d'une personne plutôt qu'aux répercussions juridiques. Bien que la pornographie juvénile soit une préoccupation légitime et qu'il s'agisse d'un sujet de discussion dans cette situation, les lois au Canada relatives à l'âge de consentement sont complexes (p. ex., il est techniquement légal pour un jeune de 12 ans d'envoyer une photo nue à un autre jeune de 12 ans). Cet argument peut avoir l'impact souhaité sur certains élèves, mais il peut transmettre le message « qu'il faut tout simplement ne pas se faire attraper ».
- Lorsque vous discutez avec les élèves de sujets qui peuvent toucher intimement leur vie personnelle, indiquez clairement les limites de la confidentialité entre le personnel enseignant et les élèves. Le personnel enseignant se doit de protéger les enfants et les jeunes. Si les commentaires d'un élève soulèvent des questions ou des préoccupations, vous devriez lui parler en privé, à un moment approprié. Il faut comprendre le contexte de l'information partagée pour déterminer quelle mesure, le cas échéant, doit être prise. Si un élève divulgue qu'elle ou il est susceptible de subir des torts, cette information ne peut demeurer confidentielle. Comme professionnel de l'éducation travaillant directement avec les élèves et collaborant avec d'autres personnes qui le font, si vous avez des motifs raisonnables de soupçonner qu'un enfant a besoin ou pourrait avoir besoin de protection, vous avez **l'obligation de le signaler** sans délai à la société d'aide à l'enfance. Demandez l'assistance de la direction pour vous acquitter de votre obligation de faire un signalement.